



L'ÉCHO DE LA LYRE

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE



LIEN ARMÉE - CULTURE - NATION

N° 6 - juin 2018

SOMMAIRE

Page 2



ET PAR SAINTE CECILE !

VIVE LA MUSIQUE !

REFRAIN DU COMMAT



Page 3:

EDITORIAL DU CHEF DE CORPS

Pages 4 à 6 :

BILAN 2016-2018

Page 7 :

STAGE FS1

Page 8 :

LE COMMAT PRÉSENT AU SALON MUSICORA

LE QUATUOR À CORDES

Page 9 :

14-18 : LES MUSIQUES PENDANT LE PREMIER CONFLIT MONDIAL

Pages 10 à 17 :

LES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE

Pages 18 à 20:

LES FANFARES DE L'ARMÉE DE TERRE

Pages 21 à 23 :

ILS RAYONNENT

Pages 24 à 32 :

PUBLICATIONS ET AVIS DE RECRUTEMENT



Les musiques militaires ont naturellement la vocation de servir le lien Armée-Culture-Nation.

En effet, elles permettent aux trois de se nourrir mutuellement, de grandir, de s'apprécier. J'ai œuvré depuis mon arrivée pour qu'il en soit ainsi, afin d'établir des ponts entre des individus, des groupes, des disciplines, des arts, pour servir à la fois l'armée, la culture française et la Nation, par un rayonnement accru de notre pays.

Après quasiment deux ans de commandement, les jonctions sont établies, les cloisons et les murs séparateurs sont ébréchés ou détruits, l'orientation est prise vers le bon cap, dans un but opérationnel et culturel ; l'aura des musiciens-militaires de l'armée de Terre est amplifiée et assumée, dans un milieu apaisé. Une fois de plus, les musiciens ont excellé et montré leur grande capacité d'adaptation, qualité illustrant s'il en était encore besoin leur militarité, dont leurs projections en opérations ne sont qu'un aspect.

L'organisation et les structures de commandement sont à présent assainies et adaptées à la nouvelle mission. Le processus de recrutement est relancé, y compris pour les chefs de musique, avec la volonté d'élargir le vivier aux militaires du rang dès 2019. La communication est démultipliée par de nouveaux outils (l'Echo de la Lyre, la création dans un proche avenir d'un poste d'officier issu du corps des sous-officiers pour faciliter la communication). Un nouveau quatuor à cordes, correspondant parfaitement à l'état d'esprit de l'armée de Terre et aux capacités instrumentales remarquables requises pour agir au niveau militaro-politique est créé et fait déjà merveille. Les relations interarmées sont devenues régulières pour le bénéfice de tous et de la mission commune, au-delà de nos spécificités. Le réseau musical français (musiques, fanfares, harmonies ou groupes musicaux municipaux) est sur le chemin de la cohérence, de l'équilibre, par une meilleure définition du rôle de chacun, de son statut, de son emploi, de sa formation, par un travail sur les textes régissant le cérémonial militaire, par une relation « gagnant-gagnant » et une coordination rigoureuse, tout en donnant une certaine souplesse selon les besoins politiques des autorités locales.

Un effort particulier est fait sur la qualité des instruments de musique, sur la possibilité d'adapter et d'améliorer les musiques par des cours spécifiques, sur la constitution, la préservation et l'évolution des traditions ; un énorme chantier de recensement des œuvres de musique militaire est lancé, incluant de nombreux collaborateurs institutionnels, culturels, associatifs. Les circuits de programmation prestigieux sont à présent rouverts ou conquis; il convient de les améliorer sans cesse, en pénétrant toujours plus les milieux culturels, éducatifs, associatifs, mémoriels, politiques ; l'acculturation de chaque musique avec son arme est « sur des rails » ; elle prend forme et s'intensifie. Le répertoire musical est mieux connu, mis en valeur, enrichi avec des créations originales, des possibilités d'emploi augmentées. De nombreux groupes de travail sont entamés ou ont déjà abouti concernant certaines fonctions, les problèmes de transport des musiciens en prestation, de soutien, de reconversion etc. Nous créerons fin 2018 un diplôme reconnu nationalement, de niveau bac +3, donnant accès aux Masters 1 et 2, après dix ans de service en musique professionnelle pour les moins diplômés des musiciens du domaine, pourtant méritants ; nous travaillons sur des stages de reconversion diplômants adaptés aux métiers de la lutherie, de la vente d'instruments ou au management ; ces travaux sur la reconversion devraient favoriser un recrutement de belle qualité.

Surtout, la « révolution culturelle » attendue a eu lieu, ouvrant les musiciens sur l'opérationnel dans leur spécificité d'instrumentistes, ce qui est le cœur de métier d'un musicien militaire. La tâche fut considérable, mais le résultat est là, très gratifiant au niveau humain, musical, militaire.

Bon vent à mon successeur, le colonel Emmanuel COLLOT, à nos musiciens, nos soldats, beau rayonnement à notre culture, la Nation peut être fière de ses enfants.

Et par sainte Cécile... vive la musique !!!

Colonel Stéphane BROSSEAU, chef de corps

DEUX ANS DE RÉFORME : UN NOUVEL HORIZON

Après deux ans de commandement, avant de transmettre les clefs du COMMAT à mon successeur, le colonel Emmanuel COLLOT, il est intéressant de se retourner et de mesurer le travail accompli ; non pour un exercice de distribution de prix ou de vaines congratulations, mais pour prendre conscience de la transformation des mentalités, des progrès réalisés au niveau du savoir-être, de la gestion des ressources humaines, de l'organisation, de la communication, de la reconversion, de l'évolution des formations et parcours professionnels ; pour se rendre également compte de l'originalité de nos missions spécifiques à l'armée de Terre, qui en plus des activités des orchestres traditionnels, nous font représenter la France dans des prestations extraordinaires sur le plan musical, humain et militaire.

La réforme, difficile à conduire, est une pleine réussite ; elle donne au général CEMAT un très bel outil, parfaitement bien adapté à ses ambitions. Il reste quelques faiblesses, identifiées (par exemple notre sous-dimensionnement de l'état-major), qui devraient être surmontées d'ici 2020, mais nous sommes dans une très bonne dynamique ; les projets nationaux et internationaux foisonnent depuis un semestre, car les bons réseaux sont en place, beaucoup de projets se concrétiseront dans les 18 mois. Le recrutement est en courbe ascendante (même s'il est encore fragile), une nouvelle génération est « à la baguette » ; elle ressemble à l'armée de Terre, à la France, elle peut donc en être ambassadrice.



Le colonel Stéphane BROSSEAU

Un domaine réorganisé

Cela commença par une réorganisation militaire, intégrant la réglementation pour le temps de service (tout en tenant compte de la spécificité du domaine), les activités accessoires, les commissions, une revue d'effectif malgré l'éclatement géographique (avec entretiens particulièrement riches et fructueux de chaque musicien avec le chef de corps), la concertation (pilier de la manière de commander), les grands rapports et couleurs systématisés et modernisés, les systèmes de comptes rendus et de pilotage avec des indicateurs ; nous sommes devenus bien plus visibles au grand rapport de l'armée de Terre, aux journées des présidents de catégories. Malgré l'état d'urgence, nous avons réussi à parfaire le système de coordination des activités sur 14 mois, en liaison avec le cabinet du CEMAT.

Nous avons aussi travaillé de façon ciblée sur le système associatif (pour le COMMAT et chacune de ses musiques) et pour un principe de mécénat, afin de servir la cohésion et le rayonnement.

Nous avons recréé un quatuor à cordes, d'excellente qualité, très homogène, et choisi de le faire parrainer par Elizabeth Cooper (grande pianiste et chef d'orchestre au renom international, lieutenant-colonel de la réserve citoyenne) pour l'aider à rayonner au meilleur niveau.

Nos structures de commandement ont évolué pour s'approcher de celles d'un régiment, selon le niveau d'assimilation du savoir-faire et du savoir-être militaires par les musiques; elles sont stabilisées depuis octobre 2017 et permettent de clarifier le rôle de chacun, de donner du poids au bureau opérations-instruction et études prospectives.

Nous avons recruté en 2018 deux nouveaux chefs de musique et nous voulons ouvrir le concours 2019 aux militaires du rang. Nos chefs de musique sont rajeunis (nous sommes passés de 52 ans en moyenne à 40 ans). Les femmes ont toute leur place puisque la fonction de chef de musique est occupée pour la première fois par une femme à Rennes, que l'un des deux lauréats du concours est féminin, que le tambour-major de Metz est aussi une femme.

Le commandement des chefs de musique est renforcé. Ils rédigent à présent un plan d'action, reçoivent une lettre de commandement et vivent une vraie passation de commandement.

Chaque musique a sa particularité orchestrale, sa compétence, selon ses talents présents, ce qui fait que le COMMAT est capable de quasiment tout faire avec ses orchestres d'harmonie en termes de style musical, avec une véritable polyvalence.

Nous sommes entrés, pour les cadres, dans une dynamique de mobilité réaliste et saine, si possible dans une relation gagnant-gagnant, avec des durées théoriques d'affectation adaptées à la spécificité musicale (7 ans pour les officiers, 9 ans pour les sous-officiers).

¹ Les commissions participatives, les commissions des blessés, les commissions d'hygiène et de prévention des accidents

Les missions sont mieux réparties selon la géographie, la hiérarchie et le protocole. Que ce soit dans les fanfares et les musiques, les parcours professionnels sont plus transparents, valorisants, et chacun doit y retrouver son intérêt.

La communication a pris un essor sans précédent, avec la création du journal *L'Echo de la lyre*, qui est un vrai succès, la rédaction du livre *La musique militaire au tempo de l'armée de Terre*, la participation à des salons, des émissions, des colloques (Sorbonne, Invalides, université d'Aix-Marseille) etc. Nous devrions être renforcés en moyens de communication d'ici 2020 (personnel et moyens) mais beaucoup de choses sont déjà réalisées.



Passation de commandement du COMMAT le 31 août 2016

Nous travaillons pour pouvoir enregistrer des disques dans le cadre de la réglementation actuelle. Nous avons créé l'événement, par exemple avec le 14 juillet 2017 sur les Champs Elysées, quand le COMMAT a réuni toutes les musiques des armées pour une prestation exceptionnelle. Nous avons renoué, grâce au cabinet du CEMAT, avec les grands festivals internationaux organisés par la France. Nous avons travaillé en interarmées avec un thinktank particulièrement riche et intéressant.

Un domaine rééquipé

Cet équipement commence par un signe de ralliement, un fanion de formation (dont la confection est commencée) et un insigne redessiné, symbolisant la nouvelle mission du COMMAT. De même, pour accroître ce supplément d'âme qui fait la cohésion, les musiques seront dotées d'un calot de tradition (bleu et blanc, avec liseré rouge) ; elles ont aussi mis en valeur Ste Cécile, leur sainte patronne, qui les fédère à l'instar des autres armes. Une peinture, la représentant entourée de militaires de l'armée de Terre a été réalisée et mise en salle d'honneur ; des hymnes, marches et textes de tradition ont été aussi élaborés.

Par ailleurs, le parc instrumental a été singulièrement assaini et augmenté, afin que chacun puisse jouer avec un instrument de niveau professionnel appartenant à l'État (ce qui n'était pas le cas). Alors que le COMMAT vivait sur les « dividendes » de la dissolution d'anciennes formations, le budget a été augmenté de +40% entre 2016 et 2017 ; il est pérennisé.



Nouvel insigne du COMMAT

Les chefs de musique ont également pu donner des cours à 10% de leur effectif, afin d'augmenter la richesse instrumentale de leur formation selon leurs besoins. Dans le même ordre d'idée, une politique d'apprentissage de la langue anglaise a été mise en place, tout comme un encadrement individualisé des préparations d'examens et de concours.

Des conventions sont en cours d'établissement avec les services dédiés pour faciliter l'entretien et la décoration des lieux de travail collectifs. Le dossier « tenues » s'achève. Un projet est lancé pour disposer de moyens d'enregistrement (avec du personnel formé), d'atelier de lutherie dans les musiques (ou au moins un à Satory). Un groupe de travail a été constitué pour préciser le besoin de véhicules adaptés aux déplacements nombreux et longs des musiciens, en liaison avec le Commissariat des armées.

En termes de reconnaissance, une agrafe MUSIQUE à la médaille de la défense nationale est en cours d'élaboration.

TSVP...

² Economica

³ Plus de 23 millions de vues sur Internet.

Un domaine réorienté

Plusieurs directions ont été données pour progresser de façon structurelle sur certains aspects :

Pour la reconversion, le chef de corps a souhaité faire en sorte que la présence, le service et l'excellence de nos musiciens soit sanctionnés par un diplôme de licence d'interprète instrumental d'orchestre d'harmonie, donnant accès aux masters 1 et 2 ; beaucoup détiennent déjà des diplômes supérieurs, mais il s'agit là d'un minimum, pour faire en sorte que sur le marché du travail, un musicien professionnel ayant bien servi depuis plus de 10 ans, soit remercié et ait un niveau reconnu nationalement à bac +3 au moins ; les textes devraient sortir fin 2018 pour une application en 2019. Cela vise aussi les jeunes bacheliers des conservatoires et leur famille, car ils devraient ainsi moins hésiter avant de nous rejoindre. Dans cette même logique, le COMMAT travaille sur un projet d'équivalence d'une partie du D.E. pour les sous-officiers ayant obtenu le BSTAT, et sur un diplôme bac +5 pour les chefs de musique qui le souhaitent. Par ailleurs, nous essayons d'élaborer des formations de luthiers avec des entreprises civiles, afin que les bénéficiaires puissent signer ensuite des contrats de réservistes dans nos musiques.

En matière de coopération, nous avons amélioré l'accueil et l'ouverture culturelle de nos stagiaires étrangers en leur payant un beau concert de musique française, grâce à un mécénat.

Les circuits de programmation prestigieux nous sont à présent bien mieux ouverts, grâce à une politique volontariste, un travail au plus haut niveau des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche, des responsables politiques nationaux et régionaux, ainsi qu'à la reconnaissance de l'excellence de nos prestations : nombreux sont les organismes, les universités, les associations, les municipalités ou les sites historiques conquis ou reconquis, y compris à l'international.

Le cœur de la réforme se caractérise par une « révolution culturelle » liée au savoir être militaire : les chefs de musique ont à présent tous les « outils » du commandement militaire ; nous les avons déjà décrits, mais ils suivent aussi des séminaires de formation à l'exercice de l'autorité ; nos musiques partent en opérations extérieures (Tchad, Liban, Mali), en opérations intérieures, et vivent ainsi des expériences militaires, musicales et humaines exceptionnelles.



La musique de l'infanterie au Mali

Un travail considérable est en cours pour quatre ans, visant à recenser les œuvres de musique militaire, avec un comité scientifique, la bibliothèque nationale François Mitterrand, la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA), de nombreuses formations, associations, musées etc.

Des sujets sensibles ont été traités par la mise en place de groupes de travail, visant l'efficacité et le consensus au sujet des fanfares, des fonctions de tambour major, de coordonnateur etc.

Un lien avec les harmonies municipales est entretenu, en vue de meilleures prestations et d'une cohérence de cérémonial (un memento est rédigé pour les maires de France; il est en cour d'approbation).

Certaines formations ont été profondément réformées (chef de musique, chef de fanfare, tambour major, formation initiale). Un travail de fond est réalisé pour renforcer le domaine en organisation.

Bref, les musiques ont pris un nouvel essor.

De nombreux projets initiés depuis presque deux ans vont éclore au prochain semestre ; charge à mon successeur de les conduire de la meilleure façon, d'en trouver de nouveaux, en préservant cette flamme qui anime nos musiciens soldats : l'amour de la France, de la musique, de l'armée de Terre, le professionnalisme des grands interprètes.

Merci à tous et toutes pour ces deux années exceptionnelles.

Colonel Stéphane BROSSEAU, chef de corps

STAGE FS1

Le 27 février dernier, lors de la proclamation des résultats du stage FS1 (formation de spécialité de premier niveau), l'armée de Terre s'est enrichi de 5 nouveaux sous-officiers.

En effet, après avoir obtenu leur CM1, formation dispensée par l'ENSOA de Saint-Maixent, et leur CT1, grâce à la section formation de l'état-major du COMMAT, les stagiaires se verront attribuer le BSAT (brevet de spécialiste de l'armée de Terre) après une période de 6 mois de contrôle de compétences par leur formation d'emploi.



Le chef de corps devant les 5 candidats lors de la proclamation des résultats



Le chef de corps devant le major de promotion de la FS1

Pendant la formation de spécialité de 1^{er} niveau, les matières dispensées pendant trois semaines ont permis de mettre l'accent sur l'autonomie et l'investissement personnel de chacun des stagiaires : lecture à vue, concerto, étude, traits d'orchestres, exposé et deux séances de sport hebdomadaire... Guidés par leurs professeurs d'instruments respectifs : les stagiaires ont fait preuve d'engagement sans restrictions.

Le jury a souligné l'implication de chacun des stagiaires dans les exposés. Il leur était donné 20 minutes pour présenter leur instrument. Nous attendions de l'ensemble des stagiaires qu'ils aient un regard « neuf » sur l'instrument qu'ils pratiquent depuis de nombreuses années. Mission réussie !!!

L'investissement de chacun a été total.

Le stage FS1 a pour but de former des sous-officiers capables de vivre pleinement leur métier de musicien au sein de l'armée de Terre, en ayant à cœur d'être des cadres exemplaires pour leurs subordonnés, tout en transmettant leur expérience au sein des orchestres.

Nous leur souhaitons une longue et belle carrière...

« Le savoir est porteur de responsabilité ». M. Ferguson

LE COMMAT PRÉSENT AU SALON MUSICORA

Du 1 au 3 juin 2018, le commandement des musiques de l'armée de Terre était représenté au salon MUSICORA où bon nombre de professionnels de la musique étaient présents. L'adjutant-chef Médéric B., l'adjutant Bertrand D., l'adjutant Amandine P. et le sergent-chef Frédéric S. furent présents sur le stand du COMMAT et le quatuor à cordes se produisit durant 30 minutes le samedi 2 juin sur la scène centrale, interprétant le quatuor op 18 n°4 de Beethoven devant un public nombreux, attentif et conquis. Profitant de cette occasion, ils ont montré le renouveau de ce quatuor et ont ainsi pu s'affirmer comme une vitrine du COMMAT et des musiques de l'armée de Terre. De nombreux contacts ont pu être pris pour de futures collaborations.



Ce salon fût l'occasion de faire connaître ou reconnaître le COMMAT auprès du milieu musical professionnel et du public venu nombreux, mais également de tous les exposants présents durant ces 3 jours. Les échanges furent fructueux et variés; ce fut une expérience très riche en rencontres où (certains prenant aussi des nouvelles de musiciens ou chefs de musique croisés dans l'armée de Terre).



Les exposants du stand COMMAT furent sollicités dans tous les registres possibles : *Comment faire une demande de formation musicale professionnelle de l'armée de Terre ou du quatuor à cordes pour des festivals, des concerts, etc. ? Est ce que l'armée de Terre recrute des musiciens professionnels au sein de ses orchestres, comment y accéder, quels instruments sont recherchés et quel niveau exigé, sous quel statut etc. ? Est ce que l'exposition « la musique dans la Grande Guerre peut être délocalisée pour être présentée dans un lieu autre que le musée du COMMAT ? Est ce que l'armée de Terre accepte qu'un soliste puisse être accompagné par une formation musicale professionnelle ? Est ce que le COMMAT possède déjà un logiciel d'édition de partitions musicales (pour présenter leur logiciel) ? etc.* Le 14 juillet 2017 sur la concorde avec le fameux « Daft Punk », semble avoir été l'élément le plus accrocheur auprès de nos visiteurs et nos voisins exposants.

La participation du COMMAT au salon MUSICORA est indispensable : en plus de se faire connaître, les différents échanges durant ces 3 jours apporteront de futures demandes de prestations et d'expositions; ils favorisent les recrutements de musiciens pour nos formations.

Texte et photos : Ade Médéric B. et Sch Frédéric S.

LE QUATUOR À CORDES

CONCERT AU CHÂTEAU DE LA MALMAISON

Le 22 mai dernier, le quatuor à cordes de l'armée de Terre a participé à un concert au château de la Malmaison.

Dans le salon de musique de Joséphine, il a interprété le quatuor n°4 op 18 de Beethoven et le quintette avec clarinette de Weber.

Ce cadre chargé d'histoire a ainsi pu résonner à nouveau.

Cette soirée présidée par le général Bernard THORETTE a été très appréciée par le public venu nombreux.



Texte et photos : Sch Frédéric S.

14-18 : LES MUSIQUES PENDANT LE PREMIER CONFLIT MONDIAL

Hormis la présence d'une stèle (conservée au COMMAT) qui énumère les noms des musiciens du 46^e RI tués dans les différents conflits, il n'y a eu jusqu'à présent aucune liste faisant état des pertes subies dans les différentes formations musicales. Il n'est jamais trop tard, et la tâche se révèle passionnante autant qu'ardue.

Je vous propose de trouver ci-dessous ce qui en l'état actuel ne constitue qu'une ébauche, qui sera complétée puis ensuite enrichie par une liste de tous les blessés, ainsi que de toutes les citations obtenues par nos prédécesseurs.

NOM Prénom(s) naissance (date, lieu)	Fonction / Grade	Affecta- tion	† Date / Lieu / Mention	Décoration (s)
ALBA Léopold Maurice 1885.07.21 Béziers (34)	CM	59 ^e RI Pamiers	1917.04.12 Prosnes (51) Tué à l'ennemi	CG étoile vermeil LH – 20.03.05 (posthume)
	« Excellent chef de musique, courageux et dévoué, s'est constamment dévoué pour assurer l'évacuation rapide des blessés. Mort pour la France le 12 avril 1917 au poste de son chef de service près de qui il venait de prendre les ordres relatifs aux attaques en préparation. Croix de guerre avec étoile de vermeil. » (JO 1920.03.12 p 4082)			
BARDOUX Charles Aimé 1875.04.28 Chasseneuil (86)	CM1	7 ^e RI Cahors	1918.07.18 Camp de Chichey (51)	CG avec palme LH – 20.03.05 (posthume)
	« Chef de musique d'un dévouement absolu. A trouvé une mort glorieuse le 18 juillet 1918 au moment où il se disposait à aller relever les blessés sur le champ de bataille à la tête de ses musiciens brancardiers. Une citation antérieure. »			
BERGÈRE Alphonse Jean Marie	CPL clairon	2 ^e RI	1914.09.17 la Pompelle (51)	MM – 19.10.18 (posthume)
	« Mle 3384, caporal clairon : caporal brave et dévoué, a pris part aux durs combats de Charle-roi, de Guise, de la Marne. Tué le 17 septembre 1914, à la prise du fort de la Pompelle. A été cité » (JO 1919.11.29 p 13635)			
BOSC Justin Joachim	Trompette	9 ^e Cuir à pied	1917.10.23 la Malmaison (54)	MM – 19.10.18 (posthume)
	Inscription au tableau spécial de la Médaille Militaire : « Mle 09341, cavalier trompette : vigoureux soldat, courageux, d'un grand sang-froid. A trouvé une mort glorieuse en se portant à l'attaque du fort de la Malmaison, le 23 octobre 1917. A été cité. » (JO 1919.11.29 p 13666)			
COMMIS Mathieu 1889.01.04 Givors (69)	SCM	71 ^e RI Saint- Brieuc	1918.07.23 Le Plessier Huleu (02) Mort pour la France	MM – 19.09.22 (posthume)
	« Mle 3220, sous-chef de musique : sous-officier très dévoué. A, depuis le début de la campagne, rempli courageusement ses fonctions de chef de groupe de brancardiers. Mortellement frappé, le 23 juillet 1918. A été cité. » (JO 1919.10.15 p 11382)			
COUGNENC Eloi Justin	SLT (ancien SCM)	93 ^e RI 4 ^e Cie	1916.06.12	LH – 19.05.29 (posthume)
	Inscription au tableau spécial de la Légion d'Honneur : « Mle 165, sous-lieutenant (active) à la 4 ^{ème} Coompagnie du 93 ^e rég. d'infanterie : sous-chef de musique passé sur sa demande adjudant, puis sous-lieutenant. Officier du plus grand mérite, aussi courageux qu'intelligent et dévoué. Après avoir maintenu sa section dans les meilleures conditions morales pour repousser l'ennemi, est tombé glorieusement à son poste de combat dans la tranchée de première ligne, le 12 juin 1916. A été cité » (JO 1919.06.04 p 5815)			

Extrait de la liste faisant état des pertes subies dans les différentes formations musicales

LA MUSIQUE DE L'ARTILLERIE

CONCERT À St-PRIEST

Le samedi 3 février 2018, la musique de l'artillerie a été invitée par l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest (69) pour se produire au Théâtre Théo ARGENCE. Dans cette belle salle de la région lyonnaise, le concert a débuté par l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest, brillamment dirigé par Patrick PERONNET, dans des œuvres de Georges ENESCO, Dimitri KABALEVSKY et Kurt WEILL.

En seconde partie la musique de l'artillerie a interprété *Katoomba Overture* du compositeur français Olivier CALMEL. Cette pièce initialement écrite pour le *Paris Brass Band*, a été transcrite par le chef de musique Laurent ARANDEL, et créée par la musique de l'artillerie. Le programme s'est poursuivi avec *Les Trois Notes du Japon*, pièce originale pour orchestre d'harmonie de Toshio MASHIMA, puis la *Suite de Candide* de Leonard BERNSTEIN, dont on fête cette année le centenaire.

Ce concert a donné également l'occasion d'entendre notamment la musique de film d'animation *Dragons avec How to train your Dragon* de John POWELL.

Un concert riche en découvertes et en émotions musicales devant une salle comble avec plus de 600 spectateurs, preuve, s'il en était besoin, de l'intérêt du public pour le répertoire des orchestres à vent. Ce fut un bel exemple du lien culture-armée-nation et des excellentes relations avec le milieu civil amateur en particulier.

Texte : Maj Hervé B. et photos : M. David B.



La musique de l'artillerie

RENCONTRE CMF - MUSIQUE DE L'ARTILLERIE



Le Vendredi 20 Avril 2018, la musique de l'artillerie a accueilli dans ses locaux la formation au Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM) pour la Fédération Rhône Alpes de la Confédération Musicale de France (CMF).

Lors de cette journée, la musique de l'artillerie a eu plaisir de recevoir M. Claude KESMAECKER en tant que formateur à la direction, ainsi que 8 stagiaires qui ont travaillé deux pièces imposées : *Diptyque Janusien* de Jean-Pierre POMMIER et *Sévellana* de Désiré DONDEYNE.

Les stagiaires ont particulièrement apprécié de pouvoir travailler pour la première fois avec un orchestre d'harmonie professionnel, en préparation de l'examen national qui aura lieu au dernier trimestre 2018 à Paris. Par ailleurs, cela leur a permis de découvrir une musique militaire en dehors du cérémonial, dans un contexte purement artistique de session d'orchestre.

Du côté des musiciens, ce fut une journée enrichissante qui leur a montré différentes approches des pièces imposées.

Ce fut une belle journée de musique pour l'ensemble des participants, qui aura donné l'occasion à la musique de l'artillerie de renouer des liens avec la branche régionale de la CMF. Nul doute que ce partenariat a eu un fort impact relationnel sur tous, et amènera de futures collaborations avec le monde musical civil amateur dans un futur proche.

Texte : Maj Hervé B. et photos : M. David B.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

Comme chaque année la musique de l'artillerie a participé aux commémorations du 8 mai à Lyon.

Cette matinée s'est déroulée en deux temps au sein du magnifique Parc de la Tête d'Or (Lyon 6ème).

Il y eut tout d'abord une prise d'armes, avec remise de décorations et défilé des troupes. Cette année, le 7ème régiment du matériel (seul régiment lyonnais intra-muros, qui accueille en son sein les locaux de la musique de l'artillerie) a été particulièrement mis à l'honneur. À cette occasion, la musique de l'artillerie a interprété la *Marche du Matériel* lors du défilé des troupes.



La deuxième partie de cette matinée de commémoration s'est déroulée sur l'Île du Souvenir (aussi appelée Île aux cygnes), où se trouve le monument aux morts de la ville de Lyon, construit par l'architecte Tony GARNIER. Cette cérémonie revêtait cette année une couleur particulière puisque Son Altesse royale le Prince Charles, héritier de la couronne britannique, et son épouse la Duchesse Camilla y assistaient, entourés notamment de Monsieur Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'intérieur, du général de corps d'armée Pierre CHAVANCY, gouverneur militaire de Lyon, qui assistait à son dernier 8 mai, et de Monsieur Georges KÉPÉNÉKIAN, maire de Lyon.

La Musique de l'Artillerie a interprété les hymnes nationaux conjointement avec les Petits Chanteurs de Saint-Marc (interprètes de la bande originale du film *Les Choristes*), dirigés par Nicolas PORTE.



Son Altesse royale le Prince Charles avec le chef de musique de 1^o classe (TA) Laurent ARANDEL

La cérémonie de dépôt de gerbes s'est clos par l'interprétation d'un air britannique doublement de circonstance : *Royal Regiment of Artillery*, suivi par des remerciements chaleureux de Son Altesse Royale le Prince de Galles et de son épouse la Duchesse de Cornouailles.

La musique de l'artillerie s'est ensuite rendue au monument du *Val d'Enfer* sur la commune de CERDON (01), pour participer à la cérémonie commémorative en hommage aux maquisards tombés en ce lieu sous le feu de l'ennemi.

CONCERTS PRESTIGIEUX AU PROFIT DES BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

Le mois de mars a été, pour la musique des parachutistes, une période prolifique en concerts prestigieux au profit des blessés de l'armée de Terre. Le 12 mars 2018, à la salle de spectacle Mérignacaise « le Pin Galant » la musique des parachutistes a donné en collaboration avec la musique des forces aériennes de Bordeaux une prestation musicale de grande qualité. Véritable succès au concept innovant pour les 2 formations !

En effet, donner un concert avec un orchestre interarmées réunissant près de 100 musiciens, n'avait pas été réalisé depuis la professionnalisation des armées (années 2000). Tour à tour, les chefs de musique hors-classe Patrice AUNEAU et Stéphane FOUGEROUX, ont partagé la baguette proposant ainsi un voyage musical autour du monde à un public déjà conquis.



La musique des forces aériennes et la musique des parachutistes réunies



The Band of the Parachute Regiment et la musique des parachutistes réunis

Deuxième rendez-vous pour la musique des parachutistes, le 28 mars 2018 à la prestigieuse « Halle aux Grains » de Toulouse ! Grand instigateur de cette manifestation, le général de brigade COLLET, commandant le GSBdD de Toulouse-Castres a placé cette soirée sous la coupe de la fraternité européenne. En effet, « The Band of the Parachute Regiment » était invité à partager la scène avec son homologue français, la musique des parachutistes.

Forte de 26 musiciens, la formation anglo-saxonne proposa en première partie un programme de musique moderne (The Beatles, Phil Collins, Chuck Mangione, entre autres). La musique des parachutistes, quant à elle, assura la seconde partie avec un répertoire plus éclectique de Guillaume Balay à Jean-Philippe Smet.

Les deux formations se sont réunies dans un final cuivré mettant ainsi le feu comme le chante Johnny Hallyday, à l'auditoire toulousain une nouvelle fois conquis.

Quand la musique se met au service de nos blessés, ces deux manifestations, placées sous le signe de la générosité et du partage ont permis de récolter tour à tour des sommes importantes afin d'agrémenter le quotidien de nos frères d'armes meurtris.

PRIX LOUIS QUINIO, TRINÔME ACADÉMIQUE

Le prix du jury « Louis Quinio » a été décerné à l'association régionale Midi-Pyrénées (IHEDN) pour son engagement au service du trinôme académique de Toulouse.

Le prix Louis Quinio a été lancé en 2017 pour l'union IHEDN en mémoire de son ancien président, co-fondateur des trinômes académiques en 1987. Il vise à distinguer chaque année, une association régionale ou nationale d'auditeurs de l'IHEDN, opérant dans le cadre des trinômes académiques sur l'enseignement défense.



Ce prix du jury témoigne d'une reconnaissance unanime et récompense la qualité d'un travail commun autour du thème « Musique du Monde » présenté à la Halle aux Grains de Toulouse le 30 mai 2017 ; spectacle réunissant plus de 500 collégiens chanteurs accompagnés par la musique des parachutistes.

Texte et photos : Adj Pierre J.



LA MUSIQUE DE L'ARME BLINDÉE CAVALERIE

LA HOLLANDE, L'AUTRE PAYS DU QUINTETTE !

Le quintette de cuivres de la musique de l'arme blindée cavalerie a eu l'honneur de se produire à La Haye, aux Pays-Bas, à l'occasion d'une cérémonie organisée dans le cadre de la signature d'un accord de coopération militaire entre nos deux pays.

Cette cérémonie, qui a eu lieu le 30 janvier 2018 à la Maison de France et qui a réuni de nombreuses personnalités du monde militaire et diplomatique, a été l'occasion pour notre quintette de démontrer toute l'étendue de son talent.

Les honneurs ont d'abord été rendus aux drapeaux hollandais et français. Puis, un discours solennel de l'attaché de défense a été ponctué de sonneries à la trompette.



Le cocktail de clôture a été animé par le quintette de cuivres de la musique de l'arme blindée cavalerie qui a su s'adapter à son auditoire en lui proposant un programme varié.

Les officiels présents à l'ambassade, à la fois surpris et conquis par l'éclectisme de cet ensemble, n'ont pas caché leur enthousiasme et ont vivement manifesté leur désir de renouveler ce type de prestation.

Texte et photo : Maj Thierry G.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE MILITAIRE AU CRR-FR

La citadelle de Lille, ouvrage militaire construit au XVII^e siècle par Vauban pour la protection de la ville de Lille, baptisée la « reine des citadelles » et classée monument historique en 2012, fête ses 350 ans cette année.

Depuis sa création, la citadelle a toujours assuré une présence militaire forte et constante, avec la présence pendant de nombreuses années du 43^{ème} régiment d'infanterie, et depuis 2005, du Corps de Réaction Rapide – France (CRR-Fr).

Le CRR-Fr, à l'occasion de l'anniversaire de la citadelle, a ouvert ses portes au public pour un festival de musique militaire exceptionnel. En effet, 300 musiciens de huit formations militaires françaises et étrangères étaient réunis sur la place d'armes ce vendredi 25 Mai 2018.



le groupe de Rock Flying Platypus avec l'ensemble des 300 musiciens



Le chef de musique de seconde classe Martial DRAPEAU devant toutes les formations musicales

1900 spectateurs ont donc pu apprécier :

- la fanfare du 27^e Bataillon de chasseurs alpins (France)
- la musique du corps logistique royal (Royaume-Uni)
- la fanfare des régiments montés (Pays-Bas)
- la musique de l'armée de Terre (Allemagne)
- le bagad de Lann-Bihoué (France)
- la musique royale de la Marine (Belgique)
- la musique de l'armée de Terre américaine en Europe (USA)
- la musique de l'infanterie (France)

L'adjudant Alexandre J., corniste de la musique de l'artillerie de Lyon et concertiste au cor des Alpes était également invité en l'honneur du général de corps d'armée Thierry CORBET, commandant le CRR-Fr et chasseur.

Chaque orchestre a proposé un programme très varié mêlant marches traditionnelles et musiques modernes, en ajoutant parfois quelques « notes d'humour » fort appréciées. Les spectateurs ont pu également ressentir la fierté des musiciens de la musique de l'infanterie de se produire au sein de la citadelle, car rappelons-le, elle est l'héritière de la musique du 43^e régiment d'infanterie.

Pour le final, imaginé et dirigé par le chef de musique de seconde classe Martial DRAPEAU, le groupe de Rock Flying Platypus s'est ajouté à l'ensemble des 300 musiciens pour interpréter les titres « *le Bagad de Lann Bihoué* », une chanson d'Alain Souchon reprise récemment par le groupe Boulevard des airs, ainsi que « *l'Envie* » en hommage au chanteur Johnny Halliday, décédé récemment.



L'adjudant Alexandre J. de la musique de l'artillerie

Le spectacle fut présenté par François-Xavier SZYMCZAK, musicologue, conférencier, producteur et surtout, actuel présentateur de l'émission « Arabesques » sur France Musique, ainsi que par le capitaine de réserve Christophe LEROUX, professeur de géographie, passionné d'histoire.



© SCH Amaury

La musique de l'infanterie

La musique de l'infanterie a assuré la direction artistique de ce spectacle.

La citadelle, de par son caractère militaire, demeure un endroit méconnu, mystérieux, car rarement ouvert au public. C'est pourquoi cette manifestation fût une opportunité unique de célébrer tous ensemble, militaires, civils et habitants de la métropole, l'attachement des lillois à ce symbole patrimonial unique.

Texte : CMUS2 Martial DRAPEAU et Sch Delphine D. , photo : Sch Amaury

RENCONTRE EDUCATION NATIONALE - MUSIQUE DE L'INFANTERIE

La musique se produisant régulièrement lors de rencontres avec l'éducation nationale, elle a donné mercredi 16 mai un concert à la salle « Lille Grand Sud » réunissant plus de 230 élèves issus de 3 collèges de la région lilloise. Cette rencontre a remporté un grand succès.



La musique de l'infanterie et le chœur de collégiens de la région de Lille

La musique de l'infanterie et le chœur de collégiens ont proposé un programme éclectique composé de chansons de variétés françaises et internationales, dont un medley arrangé spécialement pour l'occasion par monsieur Nicolas Avinée. Les spectateurs étaient enthousiastes, en effet comment ne pas se laisser entraîner par les chansons populaires de J.J Goldman (*Envole moi*), Renaud (*Dès que le vent soufflera*), S. Gainsbourg (*Les poinçonneurs des Lilas*), M. Jackson (*Thriller*), ou encore du célèbre C. François (*les Magnolias*). La poésie a également fait succomber le public avec « *Angels* » de R. Williams, « *le Plat Pays* » de J. Brel, « *la Mer* » de Ch. Trenet, « *Mon Dieu* » d'E. Piaf ou encore « *Dans l'Eau de la Claire Fontaine* » de G. Brassens.

Des airs patriotiques ont également agrémentés le spectacle avec le « *Chant des Marais* », « *le Chant des Partisans* », et pour finir notre hymne national.

Le travail a été conduit dans le cadre des chorales scolaires des établissements par les professeurs d'éducation musicale durant l'année, et lors de deux répétitions avec la musique de l'infanterie, sous la direction du chef de musique de seconde classe Martial DRAPEAU.

Texte : Sch Delphine D. et photo : M-INF

LA MUSIQUE DES TROUPES DE MARINE ET SON ARME : DES LIENS RENOUÉS

Depuis un semestre, la musique des troupes de marine a montré, à plusieurs reprises, son attachement à son arme de référence et plus particulièrement à l'EMSOME (Etat-Major spécialisé pour l'Outre-Mer et l'Etranger).

Ainsi, notre quintette à vent a participé, le 27 mars 2018, à la journée d'étude des troupes de marine qui avait lieu à l'école militaire de Paris en présence du général Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de Terre, et du général Philippe DELBOS, père de l'arme. Cette formation, composée d'une flûte, d'une clarinette, d'un hautbois, d'un basson et d'un cor d'harmonie, a animé le coquetel qui suivait la matinée de réunion. Durant une heure, le quintette a proposé un répertoire éclectique composé aussi bien d'œuvres classiques que de pièces plus jazzy. Pour terminer ce moment musical, le quintette a chanté à l'unisson avec toutes les autorités, l'hymne de l'infanterie de marine.



Le vendredi 18 mai 2018, la musique des troupes de marine au grand complet donna un concert au théâtre André Malraux de Rueil Malmaison.

Ce spectacle, organisé conjointement par la ville et l'EMSOME, qui entretiennent des liens étroits, était riche de symboles pour les trois protagonistes. En effet, la musique des troupes de marine est, elle aussi, historiquement attachée à cette ville, où elle fut basée de 1957 à 1991.

Ce concert, organisé pour marquer le départ de l'EMSOME de la garnison de Rueil Malmaison, a permis de récolter des dons pour une somme de 1060 € au profit de l'association *Entraide Colo*, afin d'aider nos soldats TDM en difficulté. Point particulier, afin de bien souligner l'attachement réciproque entre l'arme des troupes de marine et sa musique, celle-ci porte les épauettes à franges lors des manifestations spécifiques à son arme. C'est une grande fierté pour les musiciens d'arborer ce signe distinctif des « TDM ».



La musique des troupes de marine au 21^e RIMA

Comme tous les ans, la musique participera aux commémorations de la bataille de Bazeilles dans les arènes de Fréjus. Outre l'animation de la cérémonie, la MTDM proposera cette année un concert, des aubades ainsi que des évolutions dynamiques dont le point culminant sera la réalisation d'une figure en forme d'ancre de marine. Ce show, qui rassemble chaque année une foule considérable dans les arènes, est un bel exemple du rôle d'ambassadrice des Armées, et plus particulièrement des troupes de marine, que remplit notre formation.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



La musique des troupes de marine a participé à la cérémonie de commémoration de la victoire de 1945 à Versailles, le mardi 8 mai 2018 à 11h en présence de son chef de corps, le colonel Stéphane BROUSSEAU.

À l'issue d'une messe célébrée à l'église Notre-Dame, un cortège composé de la Musique, des autorités, des porte-drapeaux, des anciens combattants et des habitants de la ville, s'est formé. Au son du « défilé de la garde » et du « Caïd », celui-ci s'est dirigé vers le monument aux morts situé devant la mairie.

La cérémonie a débuté en présence d'une section d'honneur du GSBDD de Versailles, aux ordres du major Jean-Louis B.

Après les lectures de l'armistice puis du message de la secrétaire d'état auprès de la ministre des armées, les autorités ont rendu hommage aux morts en déposant des gerbes au pied du monument. Après la sonnerie « aux morts », l'hymne national a alors retenti. Musique et chant se sont unis puisque la musique des troupes de marine avait la joie d'être accompagnée par la maîtrise des demoiselles de la légion d'Honneur. Puis, ensemble, ils ont interprété la « marche de la 2^{ème} DB » devant les autorités. Ainsi s'achevait la cérémonie pour les musiciens, mais pas pour leur chef de corps...

En effet, un peu plus tard, dans les salons de la mairie, M François De Mazières, maire de Versailles, a tenu à rendre hommage au lien unissant l'armée à sa ville. Pour cela, il a remis la médaille de la ville de Versailles au commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT). Son chef, le colonel Stéphane BROUSSEAU, a donc eu l'honneur et le privilège de la recevoir.

Cette distinction met en valeur le rôle essentiel que jouent les musiques militaires dans le cadre du lien armée-culture-nation. Lors des cérémonies ou de concerts, elles participent non seulement à la vie musicale de la municipalité, mais contribuent aussi à la promotion de l'armée en étant en contact direct avec la Nation.



Médaille de la ville de Versailles

Texte : M-TDM. et photos : M-TDM et COMMAT/EM

PRÉSENTATION SCOLAIRE DE « PIERRE ET LE LOUP »

Le 9 Avril, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir dans nos murs l'école élémentaire de la Martinière, située sur le plateau de Versailles-Satory, pour une représentation du conte musical de Sergueï Prokofiev, *Pierre et le loup*.

Une trentaine de musiciens de la musique des troupes de marine, ont interprété cette œuvre, sans aucun doute avec brio, au vu des sourires admiratifs sur les visages des 70 enfants présents.

Toutes les classes de l'école de la Martinière avaient travaillé en amont sur *Pierre et le loup* avec leurs institutrices. Il régnait une atmosphère sereine et attentive durant toute la pièce.

Nous pouvons saluer le talent de conteur de l'adjudant-chef Stéphane M. qui a conquis les enfants en utilisant toute une palette d'intonations afin d'illustrer les divers personnages. Le chef de musique de première classe Vladimir KHOURDA dirigea d'une main de maître cette pièce délicate!



Un joli moment de partage et de fraîcheur, qui nous a valu les plus sincères remerciements de la directrice de l'école, Madame Sophie PILLARD, et sa question : « On remet ça quand ? »

Texte : Cpl Marie Laure C. et photo : M-TDM

FANFARES DE L'ARMÉE DE TERRE

Page 18

LA FANFARE DES ÉCOLES MILITAIRES DE DRAGUIGNAN

AU THÉÂTRE CE SOIR !



LE MORAL DES TROUPES
PRÉSENTE
UNE COMÉDIE EN 1 ACTE D'ANNE CATHERINE DAVID
Avec la participation exceptionnelle de la fanfare des écoles militaires de Draguignan

Petit Papa

au profit de
LE PETIT TROUPEUR
qui vient en aide aux soldats blessés de l'armée de terre et à leurs familles.

26/05/18 20H30

ÉCOLES MILITAIRES DE DRAGUIGNAN - QUARTIER BONAPARTE
Billetterie: Magasin Le Bonhomme de bois, 1 place du marché à Draguignan
theatre-le-moral-des-troupes@orange.fr / 06 64 66 09 37 / entrée 15 euros

1914-1918, pour soutenir le moral des troupes, des concerts sont régulièrement programmés dans les zones de cantonnement, mais aussi à l'arrière dans le cadre de la mobilisation culturelle des sociétés en guerre.

Suivant une tradition bien établie avant-guerre, les programmes mêlent des œuvres célèbres du grand répertoire arrangées pour orchestres militaires et musiques de divertissement. On y joue les grandes œuvres, même celles des compositeurs des pays ennemis. Au milieu des déluges d'acier, des artistes ont la généreuse idée de procurer des distractions aux soldats pour les détourner un instant de la rage inhumaine des combats.



À l'arrière des lignes, souvent dans des théâtres de fortune, quelques-uns se sont produits au péril de leur vie. L'œuvre du théâtre aux Armées de la République avait pour but d'offrir, avec le concours gracieux des artistes, des représentations gratuites aux soldats du front (théâtre et autre). La 1^{ère} représentation a eu lieu le 9 février 1916.

Au total, c'est 234 hommes et 222 femmes qui firent partie du théâtre aux Armées. ⁽¹⁾

Depuis 2014, la compagnie de théâtre « le Moral des Troupes » perpétue la tradition en montant une pièce, chaque année, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, afin de soutenir les blessés de l'armée de Terre.

En 2017, lors de la représentation à Draguignan, la directrice, auteur et metteur en scène de la pièce, madame Anne-Catherine David, souhaite apporter une dimension supplémentaire en faisant appel à la fanfare des écoles militaires de Draguignan.

Forte d'un titre qui prend tout son sens aujourd'hui : « Ça peut servir », réussit à toucher un vaste public, en pays dracénois, mais aussi en région PACA, dans le lyonnais ou à Paris. Cette pièce mêlant humour, émotion et faits historiques fût accompagnée par des airs et chansons d'époque interprétés par la fanfare des écoles militaires de Draguignan. Ainsi, les spectateurs furent tour à tour émus par la complainte de Damia « La suppliante » ou amusés par un « J'ai un faible pour les forts » de Pauline Carton.



(1) Extrait d'une aide pédagogique de l'université de Grenoble

Cet année pour le centenaire de l'armistice, la troupe de théâtre mets à l'honneur des enfants. Se déroulant après les évènements de 1917, « Petit Papa » suivra les aventures et les sentiments de ces enfants à l'aube de la victoire, mis en abîme au travers une répétition de pièce de théâtre.



La fanfare des EMD, qui, pour l'occasion se joindra à la fanfare du lycée militaire d'Aix-en-Provence et de son chef de fanfare l'adjudant Cédric A., remettra en lumière des comptines chantées il y a cent ans pour se donner du courage ou tout simplement pour se moquer des adversaires.

La participation de la troupe de théâtre, les enfants du lycée militaire et des écoles de Draguignan ou la fanfare des EMD, démontre qu'aujourd'hui encore, le lien Armée-Nation reste fort à travers la culture.

Texte et photos : Adj Florian L.

LA FANFARE DU 92^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Le 23 mai, le colonel Stéphane BROSSEAU s'est rendu au 92^e régiment d'infanterie lors de ses visites de commandement des formations musicales. Le colonel a pu apprécier la formation du régiment d'Auvergne lors de la passation de commandement de la compagnie de commandement et de logistique (C.C.L.)

La journée de contrôle s'est poursuivie par un entretien avec « Toutatis », le colonel Luc ROSIER, commandant le 92^e RI et une table ronde avec l'ensemble du personnel de la fanfare.



Le chef de fanfare, l'adjudant-chef Daniel P. a mis en avant, l'investissement de la formation dans le cadre du devoir de mémoire et son implication auprès de l'éducation nationale dans le cadre des cérémonies commémoratives annuelles. Ainsi le 28 mai, la fanfare du 92^e RI a participé au « projet Lafayette » : accompagnement de 300 enfants clermontois sur différents chants et compositions originales.

Texte et photos : LTN Florence B. du 92^e RI

LA FANFARE DU 503^e RÉGIMENT DU TRAIN

LA FANFARE DU 503^e RT A JOUÉ POUR LES BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

Le 7 juin 2018, la fanfare du 503^e régiment du train (503^e RT), l'une des 13 fanfares de régiment existantes, s'est produite en concert dans la salle des fêtes de Garons. La vingtaine de musiciens a ainsi joué un répertoire varié, alternant musiques militaires de tradition et musiques originales inspirées du registre musical populaire. La salle comble a salué à plusieurs reprises, par des applaudissements nourris, l'excellence de cette représentation qui restera, sans nul doute, dans la mémoire des spectateurs. La totalité de la somme récoltée (2 700 €) est reversée intégralement à Terre Fraternité et à la CABAT, dont le chef de corps a loué l'action au profit des blessés de l'armée de Terre et de leurs familles.



En fin de soirée, le lieutenant-colonel (TA) Laurent GREBIL a adressé ses félicitations à l'adjudant-chef Jean-Marie P., chef de la fanfare du Train, ainsi qu'à tous les musiciens pour leur excellente prestation. Il a remercié chaleureusement monsieur le maire Alain DALMAS et son équipe municipale, le colonel Stéphane BROSEAU, chef de corps du commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT), le général (2S) Christian MARCEROU, président de l'amicale de l'arme du train Languedoc-Roussillon, le personnel du régiment et tout le public pour leur participation au profit des blessés de l'armée de Terre et de leurs familles.



ILS RAYONNENT...

CROSS DE PRINTEMPS 2018



Le jeudi 5 avril dernier, sur le site de la Prévalaye (aux abords de Rennes), s'est tenu le cross de printemps 2018, organisé par le bureau des sports de l'école des transmissions, et en particulier l'antenne sportive St-Jacques de la Lande du quartier Lyautey.

Un étonnant soleil radieux annonçait d'ores et déjà une belle journée sur le sol breton, bien que ce dernier, gorgé d'eau et boueux, n'allait pas faciliter l'épreuve des sportifs.

Environ deux cents militaires et civils de la défense de la garnison de Rennes étaient présents pour concourir à l'une des deux épreuves proposées, à savoir le cross sur un circuit de 7,700 km ou une marche de 4 km.

La musique des transmissions fut bien représentée puisqu'une vingtaine de volontaires ont participé à cet événement : bravo à eux !

Une des musiciennes, le SCH Aurélie C., mérite tout particulièrement d'être félicitée, puisqu'elle s'est tout simplement classée première chez les femmes ! Elle boucle les 7,700 km en seulement 38'46.

Texte : CMUS2 Emmanuel POUX et photo : CNE Estelle S.

TROMPE DE CHASSE À LA SORBONNE

Le 26 janvier 2018, la Fondation pour le Rayonnement de la Trompe Musicale (FRTM) a organisé à la Sorbonne un colloque autour de la trompe de chasse. À cette occasion, le colonel Stéphane BROSSEAU était invité par la FRTM pour venir assister à cette présentation historique de l'instrument et au concert dirigé par le caporal-chef Nicolas D., champion international de trompe de chasse.



Lors de ce concert, le caporal-chef Nicolas D., assisté de ses amis sonneurs, ont pu présenter différentes interprétations de trompe avec des fanfares tirées du recueil de Conti (17^e siècle) interprétées dans le style de l'époque et celui contemporain. Dans un second temps le groupe de trompe formé de 8 sonneurs a interprété quelques grandes fantaisies classiques du répertoire de trompe de chasse.

Enfin la trompe fut mêlée à un orchestre baroque composé d'une dizaine d'instrumentistes à cordes pour interpréter une des symphonies de Vachon, en Mib majeur, transposé pour l'occasion en ré majeur, tonalité de la trompe. Le caporal-chef Nicolas D. a assumé le bis en interprétant *l'Ave maria* de Schubert en soliste avec l'orchestre.

Cette rencontre donnera des idées aux protagonistes pour organiser un grand concert aux Invalides fin 2018, liant trompes et orchestre d'harmonie, avec la participation de la musique des troupes de marine.



Texte : Cch Nicolas D. et photos : M-TDM

BREVETS PARACHUTISTES MUSICIENS



Pour bien commencer l'année 2018, trois personnel volontaires et aptes de la musique des parachutistes (Sergent-Chef Raphaël G., Sergent Augustin B., Caporal Damien V.) se sont retrouvés à l'ÉTAP à Pau afin de passer le brevet parachutiste. Ils ont été intégrés dans une promotion inter-armées.



Après la théorie, répartie en 24 heures de cours sur deux jours et demi, un test sur l'agrès de synthèse dit « la machine à poulet » a sanctionné cette phase d'apprentissage. A l'issue de cette formation, l'autorisation de monter dans l'avion nous a été délivrée par le commandant de promotion.

Être parachutiste implique attente et réactivité paraît-il... En effet, nos musiciens et leurs collègues ont attendu une grosse semaine avant d'effectuer leur 1^{er} saut (problèmes climatiques et d'avions).



La partie « héroïque » a vu s'enchaîner six sauts sur trois jours de manière assez intense, deux sauts gaines (avec paquetage) clôturant celle-ci.

Sous un soleil Palois irradiant les Pyrénées Béarnaises enneigées et des conditions climatiques exceptionnelles, les musiciens Paras ont su faire preuve de détermination pour effectuer leurs pas à la porte...

Au bout de trois semaines de stage, chacun de ces trois musiciens a, comme tout parachutiste, vécu une expérience inoubliable faite de dépassement de soi, de rigueur, de cohésion et d'une formidable expérience d'humilité.

Texte : Sch Raphaël G. et photos : cellule multimédia ETAP

ILS ONT DU TALENT :

Le Sergent-Chef Frédéric B. sert à la musique des parachutistes de Toulouse en qualité de percussionniste et pianiste.

Passionné de magie depuis sa plus tendre enfance, il pratique très régulièrement cet art insolite au travers de nombreuses prestations au profit d'associations, des hôpitaux, ou encore dans le cadre d'animations privées telles que des mariages, des anniversaires ou des comités d'entreprises. Enseignant parallèlement la musique depuis plus de 15 ans, il adapte aujourd'hui sa pédagogie et son expérience dans ce domaine où se mêlent notions techniques et artistiques.



Le Sergent-Chef Frédéric B. est membre fondateur de l'association « Les Passes-Passent ». Cette association a pour vocation de promouvoir les arts magiques et leur transmission. Elle organise des animations, des ateliers pédagogiques à destination de tous les publics.

Il n'a de cesse de se perfectionner auprès de ses pairs et d'améliorer ses connaissances, sa pédagogie et sa dextérité au cours de nombreux stages et conférences auprès de plus grands (David STONE, Sylvain MIROUF, Bernard BILIS, etc...) et anime régulièrement des ateliers de magie dans la grande périphérie toulousaine.

Si le sujet vous intéresse, rendez-vous sur « www.lespassespassent.fr »

Texte : SCH Frédéric B. et photo : Laurent J.

CONCERT DE GALA DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DU VAL DE GARTEMPE



Le colonel Stéphane BROSSEAU accueillie par l'EMIG

Dans le cadre de son concert de Gala du samedi 10 mars 2018, l'école intercommunale du Val de Gartempe (EMIG) a été ravie d'accueillir le colonel Stéphane BROSSEAU, chef de corps du commandement des musiques de l'armée de Terre. Cette invitation permet d'entretenir ce lien Armée-Nation qui lie – de par son histoire – cette école de musique aux musiques militaires.

En effet, l'EMIG, avec sa batterie-fanfare et son harmonie, a été placée depuis 1993 sous la direction d'Éric VIAUD, ancien tambour-major de la musique principale des troupes de marine. De plus, ces deux orchestres ont formé sept musiciens désormais professionnels au sein de musiques militaires (armée de Terre, armée de l'Air, Gendarmerie).

Enfin depuis septembre 2016, *dans la continuité de tout le travail effectué et afin de faire perdurer cet état d'esprit*, la direction des orchestres a été confiée à quatre musiciens actuellement en service au sein de nos musiques militaires dont deux sont issus directement de l'EMIG.

Le leitmotiv de l'EMIG est la construction du lien intergénérationnel autour de la musique. Aussi, cette passation de savoir et de plaisir se caractérise par les liens qui peuvent exister entre l'enfant de 7 ans débutant le clairon et l'adulte de 75 ans, avide de partager. En succédant à Éric Viaud à la direction musicale, les quatre chefs d'orchestre se partagent le défi enthousiasmant de transmettre et de développer leur expérience au profit de cette école de musique dans le milieu rural.



La batterie-fanfare de l'EMIG



L'orchestre d'harmonie de l'EMIG

Leur engagement au sein des musiques militaires séduit et encourage les plus jeunes musiciens. Certains d'entre eux suivront peut-être le même chemin, aspirant à entrer dans nos formations militaires, avec en tête le même mot d'ordre : ne jamais oublier d'où l'on vient...

LES MUSIQUES PRÉSENTES AU SALON DU LIVRE DE PARIS 2018

Les musiciens étaient représentés cette année au salon du livre de Paris, du 16 au 18 mars, dans le stand des armées.

En effet, le colonel Stéphane BROSEAU présentait deux de ses ouvrages : *La musique militaire au tempo de l'armée de Terre* (Economica) et *L'ange et la bête* (Edilivre).

Il s'agissait certes de son 24^e salon en tant qu'exposant, mais de son premier en uniforme.

Ce détail a transformé singulièrement la relation avec les visiteurs.

Il est intéressant de constater que le simple port d'un uniforme incitait beaucoup à engager la conversation, à témoigner de leur affection pour l'armée de Terre et ses soldats. Nombreux furent ceux qui demandèrent à se faire photographier au côté de militaires, qui remercièrent, parfois de façon très émue, pour l'action que l'on conduit sur les théâtres d'opération ou en métropole.



Cette expérience fut humainement très riche et souvent touchante ; elle a permis de favoriser le lien armée-culture et de faire connaître encore mieux au grand public l'action des musiciens militaires.

éditions
ECONOMICA
www.economica.fr

49, rue Héricart, 75015 Paris – Tél. 01.45.78.12.92 - Fax 01.53.95.02.01



LA MUSIQUE MILITAIRE AU TEMPO DE L'ARMÉE DE TERRE

Colonel Stéphane BROUSSEAU

Les musiques militaires sont héritières d'une tradition particulièrement riche qui a commencé par la transmission sonore des ordres au XVI^e siècle, en passant par les ensembles à la cour de Louis XIV ou les kiosques à musique sous Napoléon III, jusqu'aux magnifiques concerts d'orchestres d'harmonie que nous connaissons maintenant.

Dans l'armée de Terre d'aujourd'hui, les musiciens militaires sont des soldats à part entière, qui ont reçu une mission opérationnelle leur permettant d'agir pour le soutien du moral des troupes, voire pour des actions psychologiques.

Ce livre très documenté présente ces musiques sous un angle innovant qui valorise les musiciens-soldats, remarquables instrumentistes professionnels, défenseurs des couleurs et de la culture françaises.

* * *

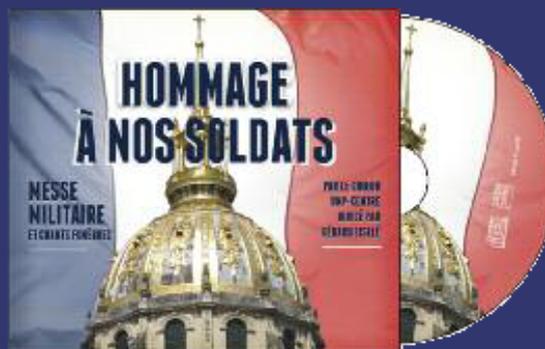
Le colonel Stéphane Brosseau se destinait à être flûtiste. Il a finalement choisi de faire Saint-Cyr, d'être artillier, puis de se spécialiser dans les ressources humaines après l'École de guerre. En prenant le commandement des musiques de l'armée de Terre en 2016, il renoue avec ses premières amours, pour une mission difficile mais exaltante : transformer les musiques pour les rendre réellement ambassadrices de l'armée de Terre.

HOMMAGE À NOS SOLDATS LE GRAND RECUEIL DES CHANTS PARACHUTISTES

Hommage à nos soldats

Publication :
juin 2018

Rendre hommage aux soldats morts en opération est un devoir de reconnaissance pour leur sacrifice, et cet enregistrement veut offrir des moyens de s'y associer. Le cérémonial militaire intègre depuis longtemps des marches funèbres, mais la liturgie religieuse ordinaire n'avait jamais été adaptée à ces circonstances particulières. Sans leur être spécialement dédiée, cette messe militaire est donc une première. Composée par le chef de chœur Gérard Eiselé sur des mélodies de chants parachutistes, elle est tout naturellement adaptée pour un hommage aux soldats. Elle est complétée par des chants funèbres accompagnés, pour certains, au clairon et à l'orgue, et encadrée par deux *Marches funèbres* réglementaires rarement interprétées qui donnent un ton solennel et recueilli à cet enregistrement. La Chapelle royale de Dreux et la quarantaine de choristes du Chœur de l'UNP-Centre confèrent à cet ensemble toute la majesté et la puissance requises. Cet hommage musical est préfacé par le Père Richard Kalka, aumônier des parachutistes.



CD de 26 titres, durée : 1h 06
Livret de 16 pages
Prix public : 20 €
Réf. : 51039
France productions
BP 20005, 75462 Paris Cedex 10
info@diffusia.fr • www.diffusia.fr



Le grand recueil des chants parachutistes

Les parachutistes connaissent les chants qu'ils ont appris et entonnés pendant leur temps de service, mais qui sont loin de constituer l'ensemble du répertoire de l'arme. Afin de mettre à leur disposition, à celle de tous les militaires et aussi des amateurs de chanson traditionnelle, une documentation exhaustive sur ce répertoire, un recueil comprenant l'ensemble des chants parachutistes a été réalisé. Il fournit l'historique de chaque chant, les partitions harmonisées ainsi que les indications pour leur exécution, et enfin la discographie la plus complète réunie à ce jour. Un lien par flashcode permet d'entendre en ligne toutes les mélodies à travers n'importe quel téléphone ayant installé l'application (gratuite).

Parmi les 122 chants, tous les classiques sont publiés, ainsi que d'autres moins connus, voire même complètement oubliés malgré leur valeur. Plusieurs années d'échanges et d'enquêtes ont été nécessaires à Thierry Bouzard, docteur en histoire, et Gérard Eiselé, chef de chœur et professeur de musique, pour retrouver et présenter ces chants. Ce patrimoine, témoignage de l'histoire des parachutistes, constitue aussi un authentique répertoire de chants de métiers toujours vivant au XXI^e siècle.



Publication :
juin 2018

Préface du Gal (er) Caille, président de l'UNP
122 chants + la messe parachutiste
106 illustrations
224 pages • 24 x 31 cm
Prix public : 35 €
ISBN : 978-2-9156-5612-1
Éditions DIFFUSIA
BP 20005, 75462 Paris Cedex 10
info@diffusia.fr • www.diffusia.fr





MINISTÈRE DES ARMÉES

AVIS DE RECRUTEMENT

La Musique de l'Artillerie, formation professionnelle basée à Lyon, recrute un engagé volontaire de l'armée de terre (EVAT) au pupitre de :

CLARINETTE

Le lundi 25 juin 2018

ÉPREUVES DE L'AUDITION

- Programme libre (Niveau DNOP ou équivalent)
- Déchiffrage
- Entretien avec le jury

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : le 22 juin 2018

Poste à pourvoir pour un engagement en septembre 2018

Conditions de recrutement :

- Être âgé de 17 ans et demi à 30 ans
- Être de nationalité française

Les candidats devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, à Monsieur le Chef de la Musique de l'Artillerie, par courriel ou à l'adresse ci-dessous :



Musique de l'Artillerie
Quartier général Sabatier - B.P. 57401 - 69347 LYON Cedex 07
TEL. : 04 37 27 17 73
mus.artillerie@laposte.net



Conditions de recrutement :

Être de nationalité française
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, avec ou sans sursis, conduisant à la perte de ses droits civiques
Être âgé de 17 ans et 6 mois ou maximum de 30 ans
Avoir accompli la journée Défense et Citoyenneté (JDC)
Salaire mensuel net : 1300 € environ, avec possibilité d'être logé et nourri en caserne



MINISTÈRE DES ARMÉES



MUSIQUE DES TRANSMISSIONS RENNES (35)

AVIS DE RECRUTEMENT

CLARINETTE

Pour 4 postes de : musicien Engagé Volontaire de l'Armée de Terre (EVAT)

ÉPREUVES

→ Interprétation d'une pièce à choisir parmi les œuvres suivantes :

- HOMMAGE à M. DE FALLA de Bella KOVACS Ed. DAROK
- ARLEQUIN de L. CAHUZAC Ed. BILLAUDOT
- CAPRICE n°6 (adaptation U. DELECLUSE) de PAGANINI Ed. A. LEDUC

→ Lecture à vue

→ Entretien avec le jury

Les auditions auront lieu le **4 octobre 2018 à 14h00** dans les locaux de la musique

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 27 septembre 2018

Conditions de candidature

- Candidats civils :

Être de nationalité Française

Avoir entre 17 ans et 6 mois et moins de 30 ans

Avoir effectué la Journée d'Appel à la Préparation à la Défense (J.A.P.D.) ou Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

- Candidats militaires :

Dans les conditions fixées par les instructions en vigueur et nantis de l'acceptation de leur chef de service.

Les candidats devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à

Madame le chef de la musique des Transmissions
QUARTIER LYAUTEY
BP 40
35998 RENNES CEDEX 09
Contact : 02 23 44 45 40

commat-nutrans.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Conditions de recrutement :

Être de nationalité française

Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, avec ou sans sursis, conduisant à la perte de ses droits civiques

Être âgé de 17 ans et 6 mois ou maximum de 30 ans

Avoir accompli la journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Salaires mensuels nets : 1300 € environ, avec possibilité d'être logé et nourri en caserne



MINISTÈRE DES ARMÉES



MUSIQUE DES TRANSMISSIONS RENNES (35)

AVIS DE RECRUTEMENT

SAXOPHONE

Pour un poste de : musicien Engagé Volontaire de l'Armée de Terre (EIVAT)

EPREUVES

→ Interprétation des œuvres suivantes :

- Une étude imposée :

ETUDE n°17 de FERLING (livre des 48 études) Ed. LEDUC

- Une œuvre imposée (sans accompagnement) :

TANGO ETUDE n°1 d'A. PIAZZOLA Ed. H. LEMOINE

→ Lecture à vue

→ Entretien avec le jury

Les auditions auront lieu le **4 octobre 2018 à 14h00** dans les locaux de la musique

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 27 septembre 2018

Conditions de candidature

Candidats civils :

Être de nationalité Française

Avoir entre 17 ans et 6 mois et moins de 30 ans

Avoir effectué la Journée d'Appel à la Préparation à la Défense (J.A.P.D.) ou Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Candidats militaires :

Dans les conditions fixées par les instructions en vigueur et soumis de l'acceptation de leur chef de service.

Les candidats devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à

Madame le chef de la musique des Transmissions
QUARTIER LYAUTEY
BP 40
35998 RENNES CEDEX 09
Contact : 02 23 44 45 40

commat-mtrans.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Conditions de recrutement :

Être de nationalité française

Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, avec ou sans sursis, conduisant à la perte de ses droits civiques

Être âgé de 17 ans et 6 mois ou maximum de 30 ans

Avoir accompli la journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Salaires mensuels nets : 1300 € environ, avec possibilité d'être logé et nourri en caserne



MINISTÈRE DES ARMÉES



MUSIQUE DES TRANSMISSIONS
RENNES (35)

AVIS DE RECRUTEMENT

TROMPETTE

Pour 2 postes de : musicien Engagé Volontaire de l'Armée de Terre (EVAT)

ÉPREUVES

→ Interprétation d'une pièce à choisir parmi les œuvres suivantes :

- ETUDE n°6 d'ARBAN Ed. Carl FISHER
- TROMPETUNIA de BOUTRY Ed. Alphonse LEDUC

→ Lecture à vue

→ Entretien avec le jury

Les auditions auront lieu le **4 octobre 2018 à 14h00** dans les locaux de la musique

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 27 septembre 2018

Conditions de candidature

Candidats civils :

Être de nationalité Française
Avoir entre 17 ans et 6 mois et moins de 30 ans
Avoir effectué la Journée d'Appel à la Préparation à la Défense (J.A.P.D.) ou Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Candidats militaires :

Dans les conditions fixées par les instructions en vigueur et munis de l'acceptation de leur chef de service.

Les candidats devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à

Madame le chef de la musique des Transmissions
QUARTIER LYAUTEY
BP 40
35908 RENNES CEDEX 09
Contact : 02 23 44 45 40

comnat-musans.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Conditions de recrutement :

Être de nationalité française
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, avec ou sans sursis, conduisant à la perte de ses droits civiques
Être âgé de 17 ans et 6 mois ou maximum de 30 ans
Avoir accompli la journée Défense et Citoyenneté (JDC)
Salaire mensuel net : 1300 € environ, avec possibilité d'être logé et nourri en caserne

LA MUSIQUE DE L'INFANTERIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

AVIS DE RECRUTEMENT

La Musique de l'Infanterie, formation professionnelle (de nomenclature Brass-Band) basée à Lille, recrute un engagé volontaire de l'armée de terre (EVAT) au pupitre de :

PERCUSSIONS

Jouant le Tambour

Jeudi 28 juin 2018 à 13h30

Programme musical

Timbales

Programme au choix du candidat

Marimba ou vibraphone

Programme au choix du candidat

Caisse claire

Programme au choix du candidat

Niveau exigé : Fin de 3^{ème} cycle, Cepi

Déchiffrage tambour et percussions

Entretien avec le jury

Renseignements : Major Sous-Chef de musique MARESCAUX 03.28.38.30.48 / 06.87.18.27.10

Date limite de candidature : Lundi 25 juin 2018



Musique de l'infanterie
Quartier Saint-Ruth - BP 20104 - 59001 LILLE CEDEX
PNLA : 821 591 24 43 - TEL : 03 28 38 24 43
Mail : mus-inf.charge-com.fct@intradef.gouv.fr



Conditions de recrutement :

Être de nationalité française

Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, avec ou sans sursis, conduisant à la perte de ses droits civiques

Être âgé de 17 ans et 6 mois ou maximum de 30 ans

Avoir accompli la journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Salaires mensuels nets : 1300 € environ, avec possibilité d'être logé et nourri en caserne

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE

LA MUSIQUE DE L'ARME BLINDÉE CAVALERIE



MINISTÈRE DES ARMÉES

AVIS DE RECRUTEMENT

La musique de l'arme blindée cavalerie, basée à Metz, recrute un(e) engagé(e) volontaire de l'armée de Terre (EVAT) au poste de :

Basson

Mardi 6 novembre 2018

Morceau imposé : VIVALDI : Concerto en Sib majeur F VIII N°35
Traits d'orchestre : RAVEL : Boléro
GRIEG : Peer Gynt suite op 46 "Dans le hall du roi de la montagne"

Déchiffrage

Entretien avec le jury

Conditions de recrutement :
Être de nationalité française
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, avec ou sans sursis, conduisant à la perte de ses droits civiques
Être âgé de 17 ans et 6 mois ou maximum de 30 ans
Avoir accompli la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
 Salaire mensuel net : 1300€ environ, avec la possibilité d'être logé et nourri en caserne

Renseignements et inscription : Major Thierry GRAFF 03.87.15.40.67
Email : thierry-e.graff@intradef.gouv.fr

Date limite de candidature : Vendredi 2 novembre 2018



Musique de l'arme blindée cavalerie,
Quartier Raffanel-Delarue
BP 30 001
METZ Cedex 01



COMMAT
section activités communication
Quartier JOFFRE DROUOT
CS 10702
78013 Versailles Cedex

Téléphone : 01 71 41 81 50
Portable : 06 89 13 90 70
@ : ocicmmat@gmail.com



www.facebook.com/commaterre